



Mardi 1er mars 2016

Patrimoine écrit : du plan de conservation au plan d'urgence

Mardi 1er mars 2016, l'Arald, en collaboration avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, organise une journée professionnelle consacrée à la Charte de la Conservation et aux plans d'urgence dans les bibliothèques et les services d'archives.

L'objectif de cette journée est de sensibiliser les professionnels de la lecture publique et du patrimoine, aux enjeux d'une conservation exigeante ; d'échanger et de partager autour de la Charte de conservation dans les bibliothèques et de ses possibles applications.

Élaborée en 2011 par le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication, la Mission de l'information scientifique et technique et les réseaux documentaires du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Charte se veut un outil déontologique de référence au service des bibliothèques (elle disponible au format PDF en bas de cette page). Conçue pour s'appliquer à toutes les institutions conservant des collections patrimoniales, elle constitue, pour ceux qui souhaitent la signer, un engagement, mais aussi un label reconnu.

La journée

La matinée sera consacrée à la présentation de la Charte de conservation par Noëlle Balley, chef du Bureau patrimoine du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication. L'objectif sera de présenter le texte et l'outil puis de permettre des échanges autour des démarches et des pratiques qui lui sont liées.

L'après-midi permettra de croiser les expériences autour des plans d'urgence, à travers une table ronde qui réunira bibliothèques municipales classées, services d'archives et bibliothèques universitaires.

Le programme

10h – Accueil des participants et ouverture de la journée par Laurent Bonzon, directeur de l'Arald

10h30 – Présentation de la Charte de la Conservation dans les bibliothèques par Noëlle Balley, chef du bureau Patrimoine, Service du Livre et de la Lecture, Ministère de la Culture et de la Communication et temps d'échange autour des démarches et des pratiques qui lui sont liées

12h30 – Déjeuner libre

14h – Table ronde : « Rédiger un plan d'urgence : pour quoi faire ? », dialogue animé par Noëlle Balley ; avec :

- **Emilie Dreyfus** (Médiathèque de Chambéry)
- **Sylvain Durand** (Archives municipales de Chambéry)
- **Claire Giordanengo** (BU Diderot, Lyon)
- **Yann Kergunteuil** (Bibliothèque municipale de Lyon)
- **Bruno Mayorgas** (Médiathèque de Vienne)
- **Françoise Muller** et **Agnès Leca** (Médiathèque Moulins Communauté)
- **Ariane Pinauldt** (Comité français du Bouclier bleu)

Informations pratiques

Mardi 1er mars 2016 de 10h à 12h30 et de 14h à 16h,
aux Archives départementales du Rhône,
34, rue du Général Mouton-Duvernét
69003 Lyon

Participation à la journée gratuite. Inscription obligatoire, pour des raisons d'organisation, via le formulaire ci-dessous.

Dernière édition : 29 avr. 2024 à 08:28

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/patrimoine-ecrit-du-plan-de-conservation-au-plan-d-urgence>